

Durées de conservation et journal de purge

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Quatre durées proposées, purge automatique · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Les durées sont fixées par l'entreprise, motif par motif, et la purge s'exécute seule à l'échéance**, avec un journal qui dit ce qui a été supprimé et quand.

Les quatre durées proposées

Nature de l'échange	Durée	Point de départ	Pourquoi cette durée
Suivi de commande	3 ans	Livraison	Durée de la garantie commerciale de la maison
Réclamations et gestes commerciaux	5 ans	Clôture	Peuvent être produits en cas de contestation
Chat sans commande rattachée	13 mois	Dernier message	Aucun enjeu de preuve
Enregistrements téléphoniques	6 mois	Appel	Et seulement s'ils sont activés

Ce que la purge a déjà rendu

Effet	Valeur	Bénéfice
Interactions supprimées à la reprise	41 000	Antérieures aux durées retenues
Volume de la base	-19 %	Recherches d'autant plus rapides
Journal	Volume et date	Preuve de l'exécution

Les demandes des clients sur leurs données

Demande	Volume mensuel	Avant	Maintenant
Accès au dossier complet	6 à 9	Une demi-journée chacune	4 minutes, fichier lisible, tous canaux et toutes commandes
Rectification	Comprise dans le volume	Manuelle	Appliquée et tracée
Effacement	Comprise dans le volume	Manuelle	Exécuté et journalisé

État mensuel proposé : ce qui a été purgé, ce qui arrive à échéance, et les demandes de clients traitées. **Une durée se change d'un mot, et le changement s'applique au passé comme à l'avenir.**

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.